



Yemaya

BULLETIN DE L'ICSF SUR LES QUESTIONS DE GENRE DANS LA PÊCHE

Éditorial

En annonçant la création de l'entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, appelée ONU Femmes, le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, déclarait que ce nouvel organisme permettra de stimuler les efforts de l'ONU pour promouvoir l'égalité des sexes, de donner aux femmes davantage de chances dans la vie et de s'attaquer aux discriminations à travers le monde.

Les Nations unies ont certes fait des progrès évidents dans ce domaine, notamment avec des accords historiques comme la Déclaration et le Programme d'action de Beijing ou la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Pourtant, les inégalités de genre restent profondément ancrées dans toutes les sociétés, faisait remarquer le Secrétaire général.

Cette situation est regrettable et inacceptable. Au cours de l'atelier organisé par l'ICSF en juillet dernier sur le thème *Changer la donne : définir un agenda sur les questions de genre pour soutenir la vie et les moyens de subsistance dans la pêche*, les personnes présentes ont débattu de toutes ces choses et conclu à la nécessité d'agir sans délai. Cet atelier a débouché sur un Programme d'action commun où il est clairement dit que les femmes sont une partie intégrante de la pêche artisanale et à petite échelle, des communautés de pêcheurs, que leur travail et les diverses tâches qu'elles accomplissent demeurent pourtant comme invisibles. Tous les aspects de leur existence sont affectés par des formes particulières de discrimination.

Les participants ont exprimé ce dont ils et elles rêvent pour l'avenir : des écosystèmes aquatiques exempts de pollution, capables de reconstituer les ressources vivantes et d'assurer la sécurité alimentaire, les moyens d'existence ; des communautés de pêcheurs (y compris les femmes et les enfants) pouvant vivre en paix et dans la dignité, à l'abri des violences, dans des conditions d'existence et de travail décentes ; le respect des droits des communautés de pêcheurs sur leur partie du littoral ; l'accès préférentiel des pêcheurs artisans et à petite échelle et des peuples autochtones aux ressources halieutiques côtières ou intérieures ; des communautés de pêcheurs dotées d'organisations solides (groupements de producteurs notamment) qui leur permettent de négocier en position de force, et les femmes occupant une position essentielle dans les processus décisionnels au sein de ces structures ; des droits économiques, sociaux, culturels et politiques fondamentaux garantis par l'État via divers instruments appropriés, en mettant notamment à la disposition des communautés de pêcheurs des services de protection sociale, d'éducation et de santé, des équipements sociaux et diverses autres infrastructures. Pour faire passer ces rêves dans la réalité, les participants ont énuméré un certain nombre d'actions qu'il serait indispensable d'entreprendre à divers niveaux.

On verra si cette nouvelle institution onusienne, avec à sa tête Michèle Bachelet, l'ancienne Présidente du Chili, pourra contribuer à la réalisation de tous ces rêves. ONU Femmes a principalement pour rôle d'appuyer des organes intergouvernementaux tels que la Commission de la condition de la femme pour l'élaboration de politiques, règles et normes mondiales, d'aider les États Membres à appliquer ces règles, de forger des partenariats performants avec la société civile, de demander des comptes au système des Nations unies sur ses propres engagements en faveur de l'égalité des sexes. On estime qu'il s'agit là d'une étape historique dans l'action de l'ONU en faveur de l'autonomisation des femmes et de la parité hommes-femmes.

Les femmes de la pêche artisanale et à petite échelle auront-elles ainsi les mains plus solides pour se libérer de problèmes intimement liés qui sont à l'origine des actes de discrimination et de violence qu'elles-mêmes et leurs communautés subissent ? Citons quelques-uns de ces maux : relations hommes-femmes inéquitables et d'essence patriarcale au sein de la famille et en dehors, modèles de développement reposant sur une exploitation non durable des ressources, mouvements libres et non contrôlés des capitaux, privatisation des services sociaux et de ressources qui jusque-là étaient considérées comme des biens communs à usage collectif. ■

Équateur	2
Sierra Leone	4
Quoi de neuf sur le web ?	5
Dates	6
Corée du Sud	7
Mauritanie	8
Profil	9
Inde	10
Q & R	11
Mama Yemaya	11
Yemaya Recommande	12

